



+33 1 45 61 83 04
tarnold@august-debouzy.com

BIOGRAPHIE AVOCAT

Thomas Arnold est avocat au barreau de Paris depuis 2024 et a rejoint l'équipe Contentieux Arbitrage Pénal des Affaires d'August Debouzy après y avoir effectué son stage final d'élève-avocat.

Thomas exerce notamment en matière de contentieux commerciaux et d'arbitrage international.

Ses précédentes expériences au sein de cabinets d'avocats internationaux à Paris ainsi qu'au sein d'entreprises françaises de premier plan du domaine de l'énergie lui ont permis de perfectionner ses compétences en matière de droit des contrats et droit de la construction.

EXPERTISES

Contrats commerciaux et internationaux
Résolution des litiges

FOCUS

FORMATION

Master 2 Arbitrage et Commerce International, Université de Versailles, 2018

ADMISSION AU BARREAU

Paris, 2024

LANGUES

Français | Anglais

PUBLICATIONS

- « August Debouzy accompagne Argos Wityu dans le cadre de sa prise de participation majoritaire au sein du groupe Hexvia, l'un des leaders européens sur le marché des services de déménagement », Julien Aucomte, Maxime Legourd, Alexandra Berg-Moussa, Florence Chafiol, Virginie Devos, Marie Danis, Vincent Brenot, Boris Léone-Robin, Guillaume Potin, Alexandra Antalis, Pierre Péro, Inès Bouzayen, Albane Shehabi, Catherine Mintégui, Antonia Raccat, Coralie Vodarzac, Thomas Arnold, Camille Abba □ 17/03/25